

Bachelier en chimie

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 46

Fax : +32 (0) 65 40 41 56

Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

3B SÉCURITÉ - HYGIÈNE - QUALITÉ (PROCEDES INDUSTRIELS)			
Ancien Code	TEHI3B05HIM	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MIHA3050		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Isabelle FONTAINE (fontainei@helha.be) Andrew MAIRESSE (mairessea@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement fait partie du cursus du bloc 3 des études de bachelier en chimie.

Elle vise à apporter à l'étudiant, de manière complémentaire à la formation professionnelle qu'il a reçue dans le domaine de la chimie, une sensibilisation aiguë aux questions de sécurité industrielle et d'hygiène en entreprise ainsi qu'une vigilance aux différents aspects des procédures qualité en milieu professionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat

Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.2 S'informer et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- 3.3 Développer une pensée critique

Compétence 4 **S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations**

- 4.2 Participer à la démarche qualité
- 4.3 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

Compétence E 5 **Maîtriser les concepts scientifiques**

- E 5.1 Utiliser à bon escient le vocabulaire des domaines
- E 5.2 Appliquer les connaissances des sciences fondamentales

Compétence A 5 **Maîtriser les concepts scientifiques**

- A 5.1 Appliquer les connaissances des sciences fondamentales et utiliser à bon escient le vocabulaire des domaines

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage, après la mobilisation de connaissances et de concepts développés, l'étudiant(e) sera capable :

- d'expliquer les principales notions traitées dans les parties Sécurité - Hygiène - Qualité

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEHI3B05HIMA Sécurité - Hygiène - Qualité

20 h / 2 C

Contenu

A travers l'activité d'apprentissage, les concepts et théories suivants seront abordés :

en Sécurité et Hygiène

Généralités : « Bien-être au travail ».

Accidents du travail à Prévention.

Prévention des accidents et analyse de risques.

Incendie et permis de feu.

Le risque électrique.

Le risque chimique.

Ergonomie, TMS, écran, manutention de charges et travail en hauteur.

Risques psychosociaux.

en Qualité

Histoire de la Qualité

Qu'est-ce que la Qualité?

Elaboration des normes ISO

Qualité, normes et certification

Méthode et outils de la Qualité

Mise en oeuvre du SMQ

Les bonnes pratiques de l'audit

Démarches d'apprentissage

Cours de Qualité: Cours magistral

Cours de Sécurité et Hygiène: Cours magistral et à distance sous forme de vidéos préenregistrées, exercices dirigés et étude de cas.

Dispositifs d'aide à la réussite

Consultation des copies d'examen

Sources et références

/

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours disponibles sur la plate-forme

4. Modalités d'évaluation

Principe

Epreuve certificative (examen écrit) en janvier.

La note finale (NF) de l'unité d'enseignement "Procédés industriels 6" sera établie en effectuant la **moyenne géométrique** de la note obtenue en Sécurité - Hygiène (SH) (/20) et de la note obtenue en Qualité (Q) (/20). Le cours de SH et le cours de Q ont donc le même poids.

Pour le calcul de la note finale, la formule ci-après est d'application : $NF = (SH * Q)^{0.5}$

Les principes d'évaluation ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Si l'UE n'est pas validée en première session, l'étudiant représentera, en seconde session, la (les) partie(s) en échec en première session.

Si l'étudiant fait une note de présence lors d'une évaluation ou ne se présente pas à une évaluation, la note de PR ou PP sera alors attribuée à l'UE et l'étudiant représentera l'examen.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).